Santé Canada Health Canada

Votre santé et votre sécurité... notre priorité. Your health and safety... our priority.

Note de réévaluation REV2010-04

Cléthodime

(also available in English)

Le 2 mars 2010

Ce document est publié par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Section des publications
Agence de réglementation de
la lutte antiparasitaire
Santé Canada
2720, promenade Riverside
I.A. 6604-E2
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Internet : pmra.publications@hc-sc.gc.ca
santecanada.gc.ca/arla
Télécopieur : 613-736-3758
Service de renseignements :
1-800-267-6315 ou 613-736-3799
pmra.infoserv@hc-sc.gc.ca

Canada

SC Pub : 100096

ISBN : 978-1-100-93867-7 (978-1-100-93868-4)
Numéro de catalogue : H113-5/2010-4F (H113-5/2010-4F-PDF)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Santé Canada, 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable du ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0S5.

1.0 Contexte

En 1992, on a accordé une homologation conditionnelle à la cléthodime au Canada et une homologation complète en 2006. Ce composé est un herbicide de la famille des cyclohexanediones et est utilisé pour la suppression en postlevée de graminées dans les cultures de canola, de lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linolénique), de pois des champs, de lentilles, de pois chiches des types desi et kabuli, d'oignons secs, de pommes de terre, de moutarde blanche, de moutarde orientale de types condimentaire et oléagineuse, de soja, de semis de luzerne, de tournesol, de haricots communs secs (variété *Phaseolus vulgaris* seulement), d'épinards, de coriandre et de fenugrec.

La cléthodime est pulvérisée au moyen d'équipement au sol seulement à une dose maximale de 91,2 g m.a./ha dans les cultures de canola, de lin, de pois des champs, de lentilles, d'oignons secs, de pommes de terre, de moutarde blanche, de moutarde orientale, de soja, de semis de luzerne, de tournesol, de coriandre et de fenugrec. Elle est appliquée à une dose de 45,6 g m.a./ha dans les cultures de pois chiches des types desi et kabuli, d'épinards et de haricots communs secs.

2.0 Mise à jour en matière de réglementation

Les données soumises lors de l'homologation de la matière active de qualité technique cléthodime satisfont toujours aux exigences actuelles en matière de données. Les méthodes scientifiques utilisées pour évaluer ces données et établir des critères d'effet toxicologique pertinents répondent également aux normes actuelles.

On considère acceptable l'exposition professionnelle et les risques posés par la cléthodime lorsqu'une personne porte l'équipement de protection individuelle inscrit sur l'étiquette des préparations commerciales (c'est-à-dire des lunettes protectrices ou un masque protecteur, un tablier de caoutchouc, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes de caoutchouc, un vêtement à manches longues, un pantalon long). D'après l'évaluation des risques, de la toxicité aiguë et du faible potentiel d'irritation de la cléthodime, l'ARLA exige au moins un délai de sécurité de 12 heures (par défaut) pour toutes les préparations commerciales contenant ce composé. Comme la cléthodime n'a pas d'utilisation en milieu résidentiel, il n'est pas nécessaire de se pencher sur cet aspect. L'exposition et les risques environnementaux seront atténués par les zones tampons en milieu terrestre prévues sur les étiquettes qui peuvent réduire le risque de dérive causée par la pulvérisation vers les espèces non ciblées dans les habitats terrestres et aquatiques.

Depuis la première homologation de la cléthodime, le gouvernement fédéral a mise en œuvre sa Politique de gestion des substances toxiques (PGST). Selon les critères de la PGST, la cléthodime n'est pas bioaccumulable ou persistante et son coefficient de partage *n*-octanol–eau (log K_{oe}) est de 4,4, ce qui est inférieur à la valeur-seuil de 5,0 et plus établie dans la PGST pour les substances de la voie 1. De plus, une étude de bioconcentration chez le poisson indique un potentiel beaucoup plus faible de bioaccumulation (facteur de bioconcentration = 3,5) et un taux rapide de dépuration. La cléthodime ne satisfait pas à tous les critères qui définissent la voie 1 et ne peut donc se classer dans cette catégorie, en vertu de la PGST et de la directive

d'homologation DIR99-03, *Stratégie de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire concernant la mise en œuvre de la Politique de gestion des substances toxiques*.

Le risque associé à l'utilisation de la cléthodime comme herbicide de postlevée pour la suppression de graminées dans les cultures de canola, de lin, de pois des champs, de lentilles, de pois chiches, d'oignons secs, de pommes de terre, de moutarde, de soja, de semis de luzerne, de tournesol, de haricots communs secs, d'épinards, de coriandre et de fenugrec est jugé acceptable. La cléthodime est admissible au maintien de son homologation à la condition de modifier les étiquettes des préparations commerciales pour y inclure les derniers changements apportés aux énoncés d'étiquettes (consulter l'annexe I).

3.0 Références

Les documents publiés par l'ARLA, dont la directive d'homologation DIR99-03 et les tableaux de codes de données (CODO), sont affichés à l'adresse suivante : santecanada.gc.ca/arla. On peut également les obtenir en communiquant avec le Service de renseignements sur la lutte antiparasitaire. Téléphone au Canada 1-800-267-6315; téléphone de l'extérieur du Canada 613-736-3799 (avec frais d'interurbain); télécopieur 613-736-3798; courriel : pmra_infoserv@hc-sc.gc.ca.

La PGST du gouvernement fédéral est affichée dans le site Web d'Environnement Canada, à l'adresse www.ec.gc.ca/toxics.

Annexe I Modifications à l'étiquette des produits contenant de la cléthodime

D'après le profil d'emploi canadien de la cléthodime, il est nécessaire de modifier l'étiquette des préparations commerciales canadiennes en y ajoutant les énoncés suivants :

Pour les préparations commerciales à usage commercial contenant de la cléthodime, l'énoncé qui suit doit figurer sous la rubrique **MISES EN GARDE** :

> **NE PAS** entrer ni autoriser des travailleurs à retourner dans les sites traités avant que le délai de sécurité de 12 heures après le traitement ne soit écoulé.

Pour les préparations commerciales à usage commercial contenant de la cléthodime, l'énoncé qui suit doit figurer sous la rubrique **MODE D'EMPLOI** :

> Appliquer au plus une seule fois par saison sur les haricots communs secs (variété *Phaseolus vulgaris* seulement).

Références Liste des études et des renseignements soumis par le titulaire (non publiés)

Numéro de document de l'ARLA : 1227461
Référence : Uptake, Depuration and Bioconcentration of [allyl-2-14c] and [cyclohexene-1-one-4,6-14c] re-45601 to bluegill sunfish (8728216), Data Numbering Code: 9.5.5.

Numéro de document de l'ARLA : 637505
Référence : 2003, Physical State, Shape, Colour And Odour Of Clethodim Agan Technical. Data Numbering Code: 2.14.1, 2.14.2,2.14.3. Confidential Business Information.

Numéro de document de l'ARLA : 637507
Référence : 2003, Boiling Point Of Clethodim Agan Technical. Data Numbering Code: 2.14.5. Confidential Business Information

Numéro de document de l'ARLA : 637508
Référence : Determination Of The Density Of Clethodim Agan Technical. Data Numbering Code: 2.14.6. Confidential Business Information.

Numéro de document de l'ARLA : 637509
Référence : 2003, Thermal And Air Stability Of Clethodim Agan Technical. Data Numbering Code: 2.14.13. Confidential Business Information.

Numéro de document de l'ARLA : 637511
Référence : 2003, Solubility Of Clethodim Agan Technical In Water And Organic Solvents. Data Numbering Code: 2.14.7, 2.14.8. Confidential Business Information.

Numéro de document de l'ARLA : 637512
Référence : 2003, Vapour Pressure Of Clethodim Agan Technical. Data Numbering Code: 2.14.9. Confidential Business Information.

Numéro de document de l'ARLA : 637513
Référence : 2003, Dissociation Constants In Water Of Clethodim Agan Technical. B, Data Numbering Code: 2.14.10. Confidential Business Information.

Numéro de document de l'ARLA : 637514
Référence : 2003, Partition Coefficient (N-Octanol/Water) Of Clethodim Agan Technical. Data Numbering Code: 2.14.11. Confidential Business Information.

Numéro de document de l'ARLA : 637515
Référence : 2003, UV/VIS Absorption Spectra Of Clethodim Agan Technical. Data Numbering Code: 2.14.12. Confidential Business Information.

Numéro de document de l'ARLA : 637500
Référence : Manufacturing Summary. Data Numbering Code: 2.11.1. Confidential Business Information.

Numéro de document de l'ARLA : 1498830
Référence : 1995, Specifications and Analytical Methodology Required for the Registration of Clethodim. Technical including appendices 1, 2, 3 and 4, Data Numbering Code: 2.1,2.16. Confidential Business Information.

Numéro de document de l'ARLA : 637503
Référence : 2003, Clethodim Technical (SULI) Five Lots Analysis And Method Validation. Data Numbering Code: 2.13.1, 2.13.3. Confidential Business Information.

Numéro de document de l'ARLA : 1292788
Référence : 2006, Clethodim Technical (Wanquan) - 5-Lots Analysis and Method Validation, Data Numbering Code: 2.13.1, 2.13.2,2.13.3. Confidential Business Information.